Coutances (50) : un militant Front National agressé par un antifa, 3 mois avec sursis

12/09/2017 à 21h29

Lundi 11 septembre 2017, le tribunal de police de Coutances (Manche) a jugé un homme qui avait agressé un militant du Front National sur le marché de La Haye-Pesnel (Manche), pendant la campagne présidentielle.

“Ce jour-là, j’étais venu prêter main-forte à mes collègues pour une opération de tractage sur le marché de La Haye-Pesnel (Manche).” Nous sommes le mercredi 26 avril 2017, en pleine campagne présidentielle et Jean-Michel Haye, responsable du Front National pour le secteur de Villedieu/Percy (Manche), distribue des tracts.

“Vers 11h30, on a vu un militant antifa (de la mouvance antifasciste née dans les années 1920), proférant des insultes. J’ai dit à mes collègues de ne pas répondre. Il est reparti, mais est revenu avec son frère un quart d’heure plus tard”. Vers 12h, Jean-Michel Haye monte dans sa voiture pour repartir. “Ils ont ouvert les deux portières avant. L’un a pris 1 000 prospectus qu’il a jetés à la poubelle. L’autre m’a sorti de la voiture par la manche.”

D’après le militant FN, l’homme fait tomber son portable, il le repousse. “J’ai alors reçu un violent coup de poing à la tête et j’ai perdu connaissance.” Il se rend à l’hôpital, où huit jours d’ITT lui sont délivrés. “J’étais blessé à l’oreille droite, j’avais une dent cassée et des hématomes au ventre. J’ai dû recevoir des coups de pied à terre”.

Lundi 11 septembre 2017, le militant antifa était cité à comparaître devant le tribunal de police de Coutances

(Manche). Il ne s’est pas présenté à l’audience. **Il a été condamné à trois mois de prison avec sursis et à dédommager sa victime de 1 200 €**, pour son préjudice physique et moral. “Le Front National se réjouit de cette décision”, a déclaré la victime à la sortie de l’audience.

La Manche Libre